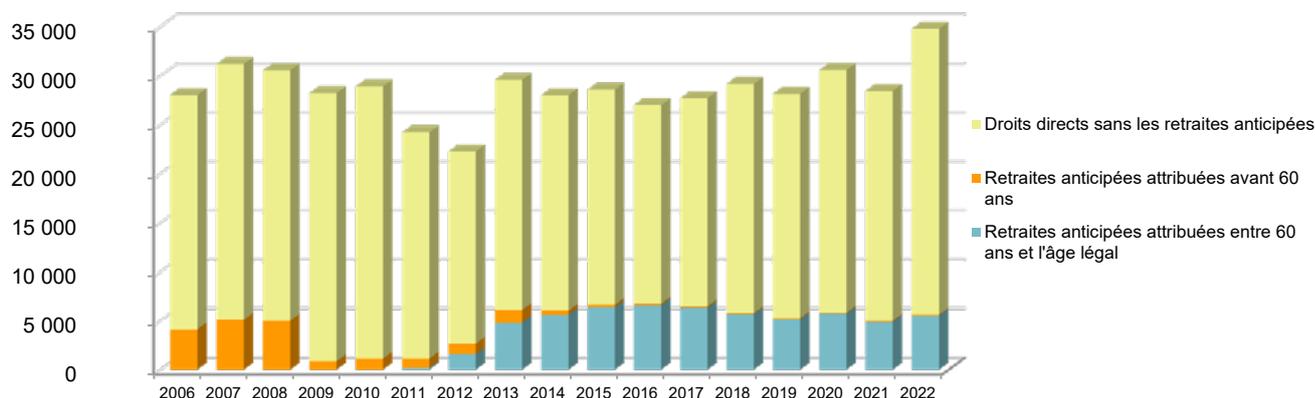


Retraités résidant en Carsat Midi-Pyrénées

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	17 687	26 198	43 885
Droits directs (retraites personnelles)	16 217	18 573	34 790
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 470	7 625	9 095
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 429	1 875	3 304

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 304	1 498	5 802
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,3 ans	63,1 ans
Droits dérivés	77,1 ans	74,3 ans	74,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	12,5%	13,6%	13,1%
Retraités bénéficiant d'une surcote	16,0%	18,9%	17,6%

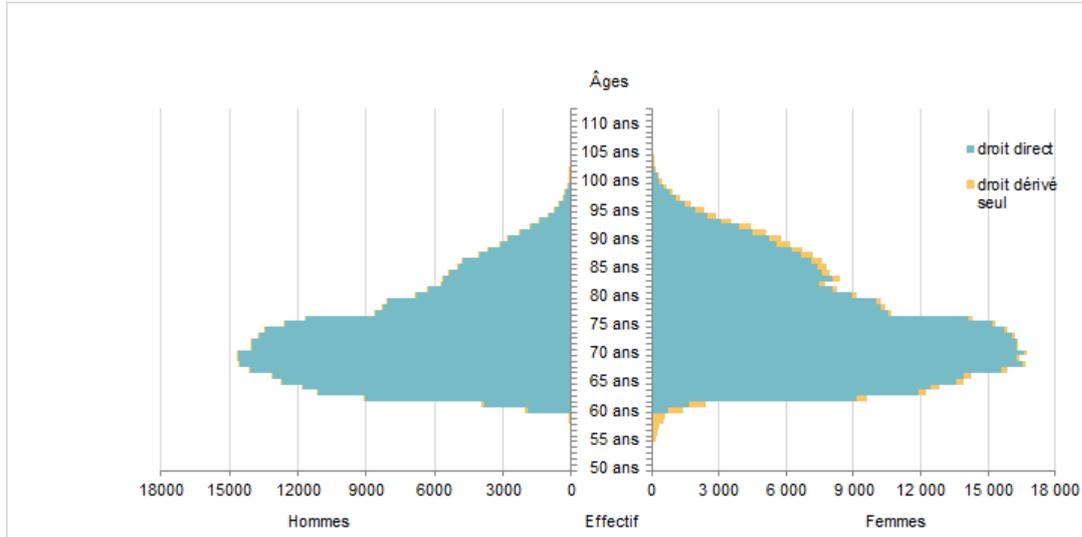
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	289 139	366 548	655 687
Retraités percevant un droit direct seul	277 298	270 246	547 544
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 845	14 612	16 457
Retraités percevant les deux à la fois	9 996	81 690	91 686
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,0%	4,5%	4,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	62 262	23 968	86 230
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	874 €	695 €	774 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,3%	48,9%	37,4%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

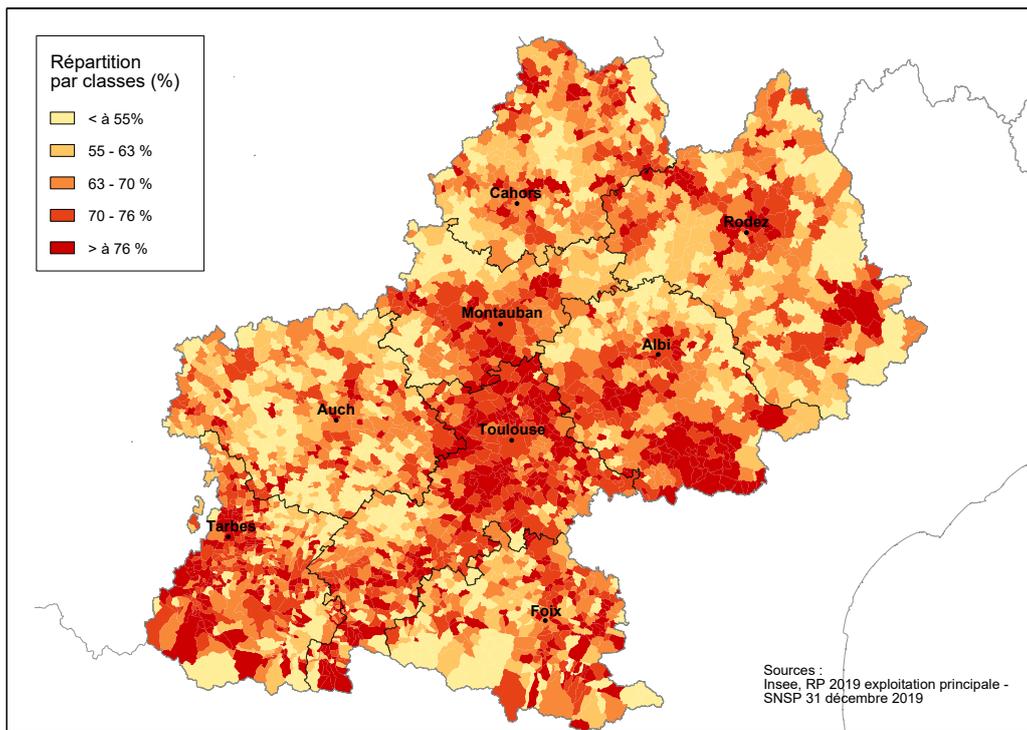
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Midi-Pyrénées



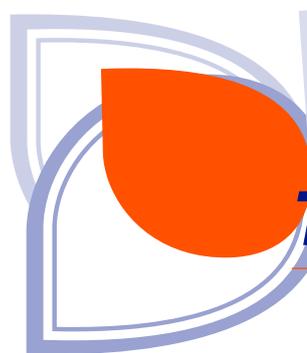
Prestataires payés par la Carsat Midi-Pyrénées

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
09 - Ariège	15 509	18 767	34 276
12 - Aveyron	27 713	35 195	62 908
31 - Haute-Garonne	98 778	122 914	221 692
32 - Gers	17 653	23 289	40 942
46 - Lot	17 222	21 982	39 204
65 - Hautes-Pyrénées	24 034	31 063	55 097
81 - Tarn	38 977	49 517	88 494
82 - Tarn-et-Garonne	21 946	27 924	49 870
Total Carsat Midi-Pyrénées	261 832	330 651	592 483
Total hors Carsat Midi-Pyrénées	24 863	33 318	58 181
Ensemble des prestataires	286 695	363 969	650 664

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.



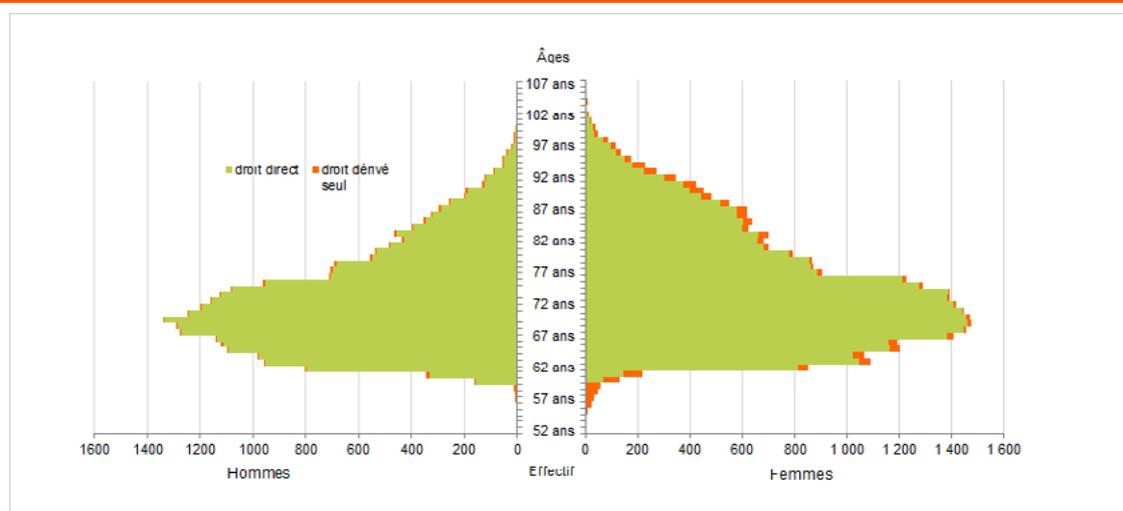


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 453	2 211	3 664
Droits directs (retraites personnelles)	1 286	1 568	2 854
Droits dérivés (retraites de réversion)	167	643	810
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	115	144	259
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	341	127	468
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	77,7 ans	72,7 ans	73,7 ans

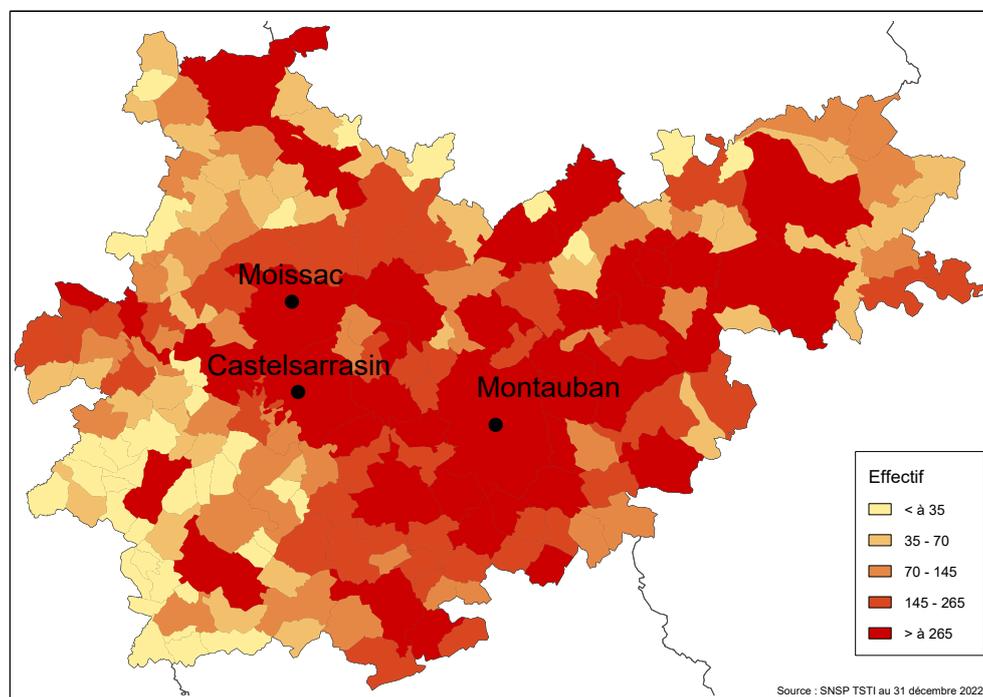
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	24 502	31 298	55 800
Retraités percevant un droit direct seul	23 269	22 909	46 178
Retraités percevant un droit dérivé seul	233	1 326	1 559
Retraités percevant les deux à la fois	1 000	7 063	8 063
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,5%	4,7%	4,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 904	2 378	8 282
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	812 €	659 €	726 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,8%	52,6%	41,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



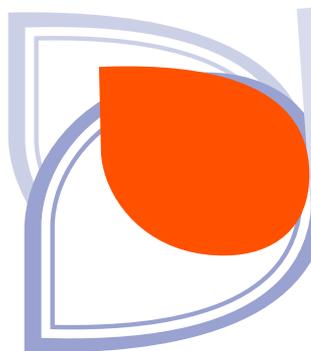
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montauban			
Nombre total de retraités	5 569	7 760	13 329
Retraités percevant un droit direct seul	5 340	5 777	11 117
Retraités percevant un droit dérivé seul	30	311	341
Retraités percevant les deux à la fois	199	1 672	1 871
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	6,4%	6,8%
Moissac			
Nombre total de retraités	1 362	1 728	3 090
Retraités percevant un droit direct seul	1 291	1 203	2 494
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	74	83
Retraités percevant les deux à la fois	62	451	513
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	5,6%	5,8%
Castelsarrasin			
Nombre total de retraités	1 315	1 766	3 081
Retraités percevant un droit direct seul	1 247	1 234	2 481
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	71	84
Retraités percevant les deux à la fois	55	461	516
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,2%	6,0%	5,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

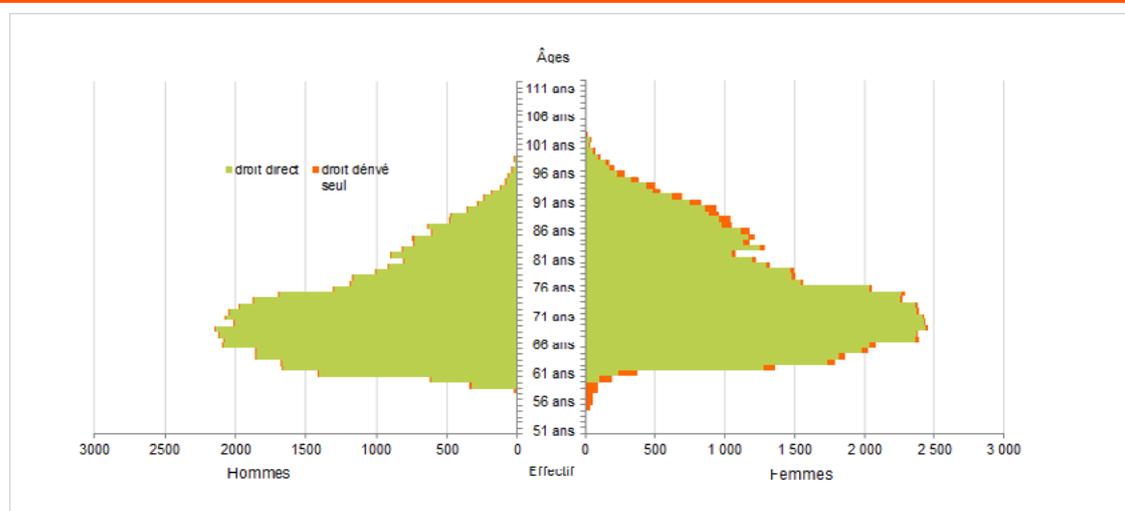


Retraités résidant dans le département

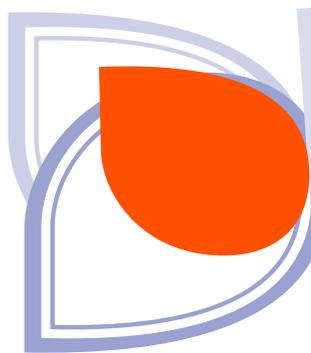
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 500	3 649	6 149
Droits directs (retraites personnelles)	2 261	2 498	4 759
Droits dérivés (retraites de réversion)	239	1 151	1 390
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	190	271	461
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	682	223	905
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	78,3 ans	74,9 ans	75,5 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	42 852	54 397	97 249
Retraités percevant un droit direct seul	40 822	39 442	80 264
Retraités percevant un droit dérivé seul	282	2 148	2 430
Retraités percevant les deux à la fois	1 748	12 807	14 555
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,6%	4,2%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 862	3 524	13 386
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,7 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	867 €	703 €	775 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,3%	52,6%	39,4%

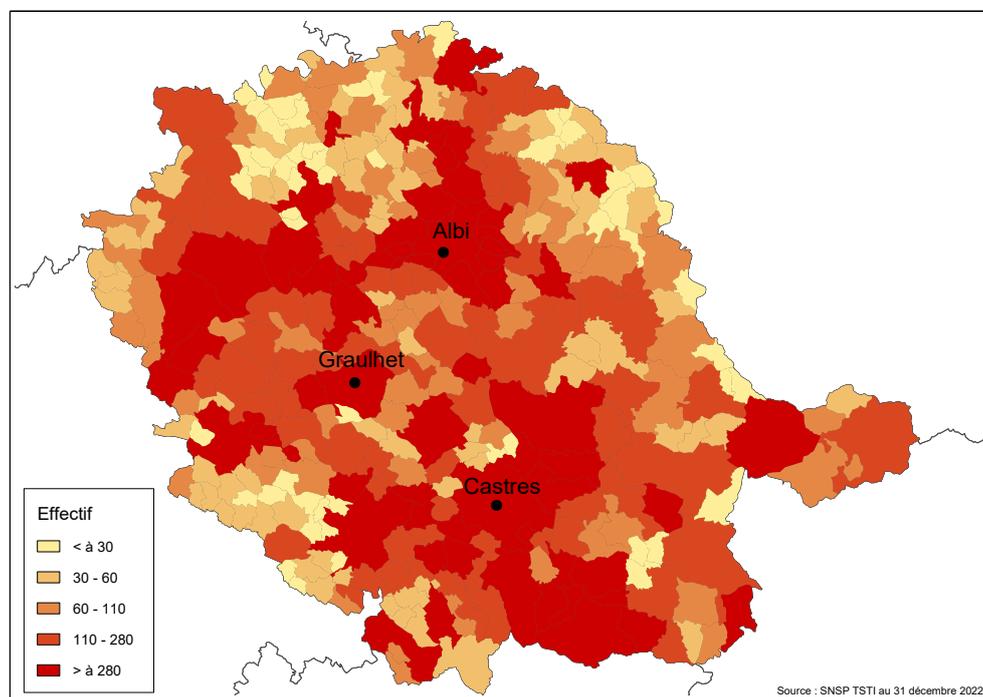
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



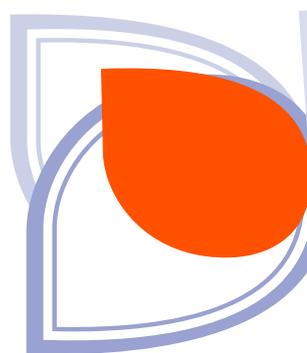
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Albi			
Nombre total de retraités	4 981	7 356	12 337
Retraités percevant un droit direct seul	4 767	5 364	10 131
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	276	295
Retraités percevant les deux à la fois	195	1 716	1 911
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	5,9%	5,9%
Castres			
Nombre total de retraités	4 489	6 248	10 737
Retraités percevant un droit direct seul	4 276	4 356	8 632
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	176	185
Retraités percevant les deux à la fois	204	1 716	1 920
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	5,3%	5,0%
Graulhet			
Nombre total de retraités	1 596	2 048	3 644
Retraités percevant un droit direct seul	1 464	1 346	2 810
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	74	84
Retraités percevant les deux à la fois	122	628	750
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,6%	5,9%	6,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

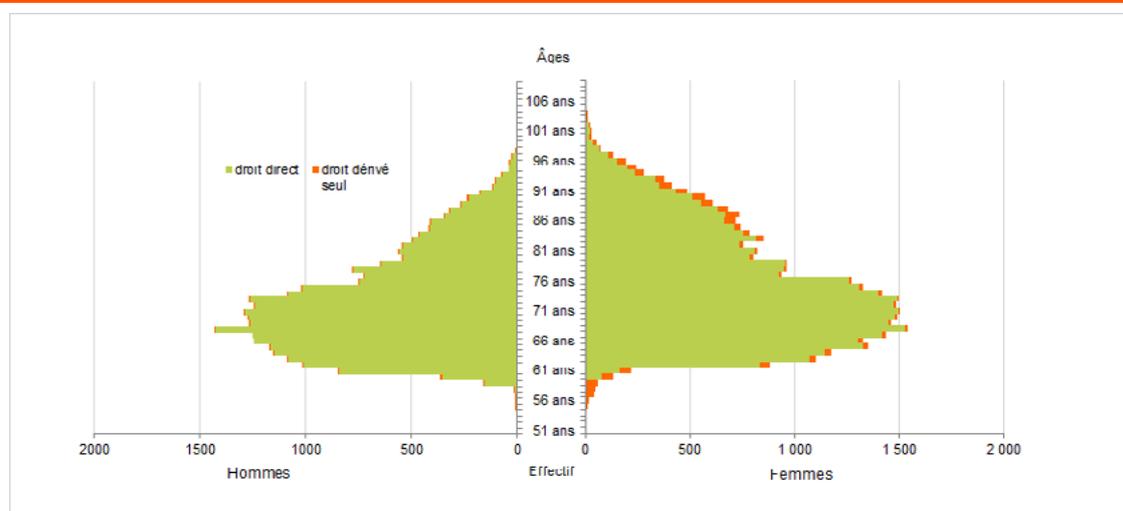


Retraités résidant dans le département

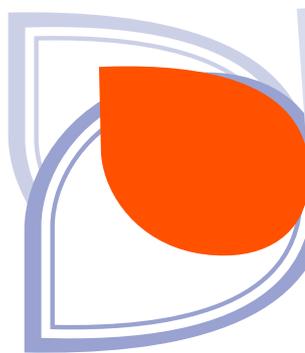
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 478	2 441	3 919
Droits directs (retraites personnelles)	1 321	1 671	2 992
Droits dérivés (retraites de réversion)	157	770	927
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	119	207	326
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	361	142	503
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,5 ans	74,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	26 353	34 084	60 437
Retraités percevant un droit direct seul	25 161	24 480	49 641
Retraités percevant un droit dérivé seul	161	1 416	1 577
Retraités percevant les deux à la fois	1 031	8 188	9 219
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,8%	5,2%	4,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 626	2 103	7 729
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,7 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	823 €	687 €	747 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,7%	51,3%	39,9%

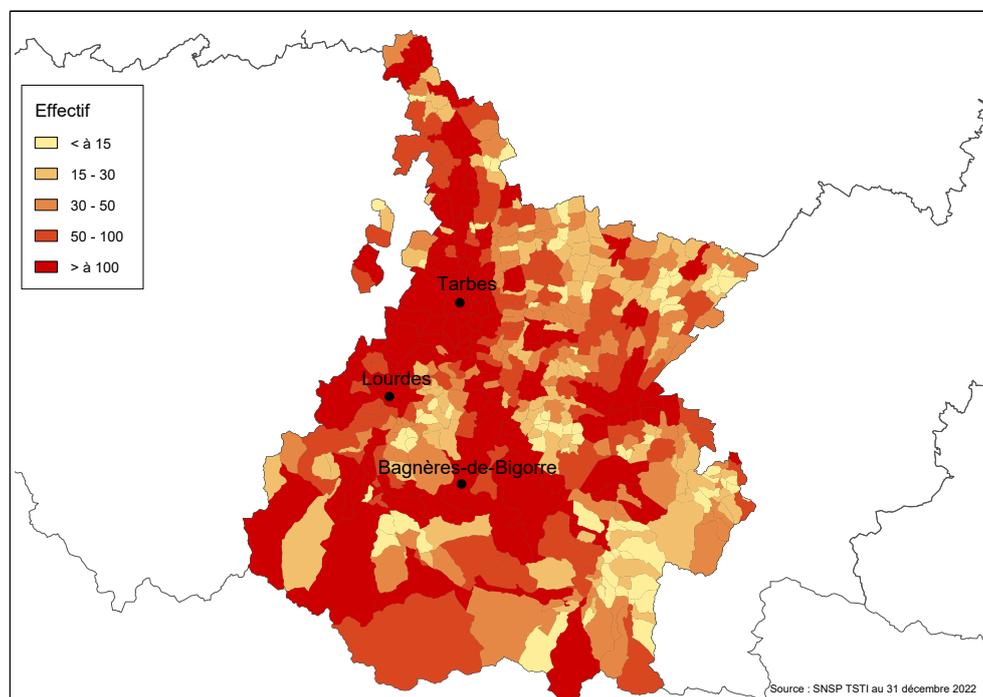
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune

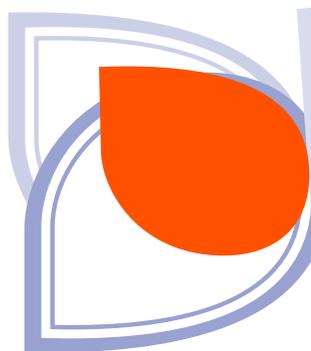


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Tarbes			
Nombre total de retraités	3 745	6 079	9 824
Retraités percevant un droit direct seul	3 560	4 164	7 724
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	260	267
Retraités percevant les deux à la fois	178	1 655	1 833
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,9%	11,0%	10,2%
Lourdes			
Nombre total de retraités	1 759	2 667	4 426
Retraités percevant un droit direct seul	1 662	1 830	3 492
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	81	89
Retraités percevant les deux à la fois	89	756	845
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,0%	8,4%	8,2%
Bagnères-de-Bigorre			
Nombre total de retraités	922	1 313	2 235
Retraités percevant un droit direct seul	877	876	1 753
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	56	59
Retraités percevant les deux à la fois	42	381	423
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	6,6%	6,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

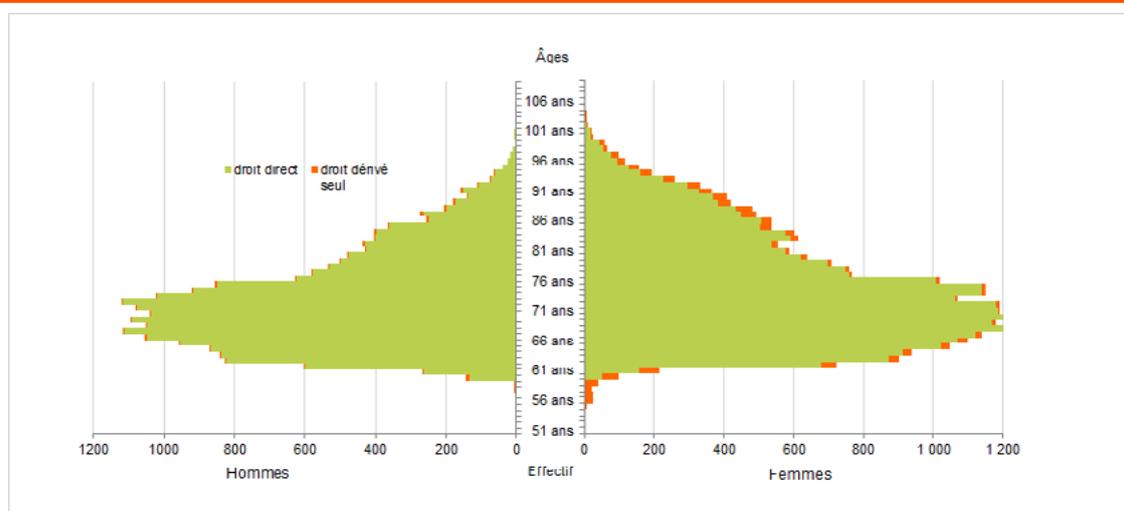


Retraités résidant dans le département

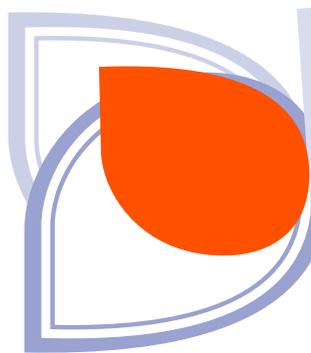
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 160	1 812	2 972
Droits directs (retraites personnelles)	1 056	1 275	2 331
Droits dérivés (retraites de réversion)	104	537	641
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	95	114	209
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	286	104	390
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,2 ans	63,0 ans
Droits dérivés	75,6 ans	73,6 ans	73,9 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	21 208	26 460	47 668
Retraités percevant un droit direct seul	20 231	19 716	39 947
Retraités percevant un droit dérivé seul	170	1 067	1 237
Retraités percevant les deux à la fois	807	5 677	6 484
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	3,8%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 714	1 932	6 646
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,3 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	845 €	687 €	758 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,0%	47,4%	37,2%

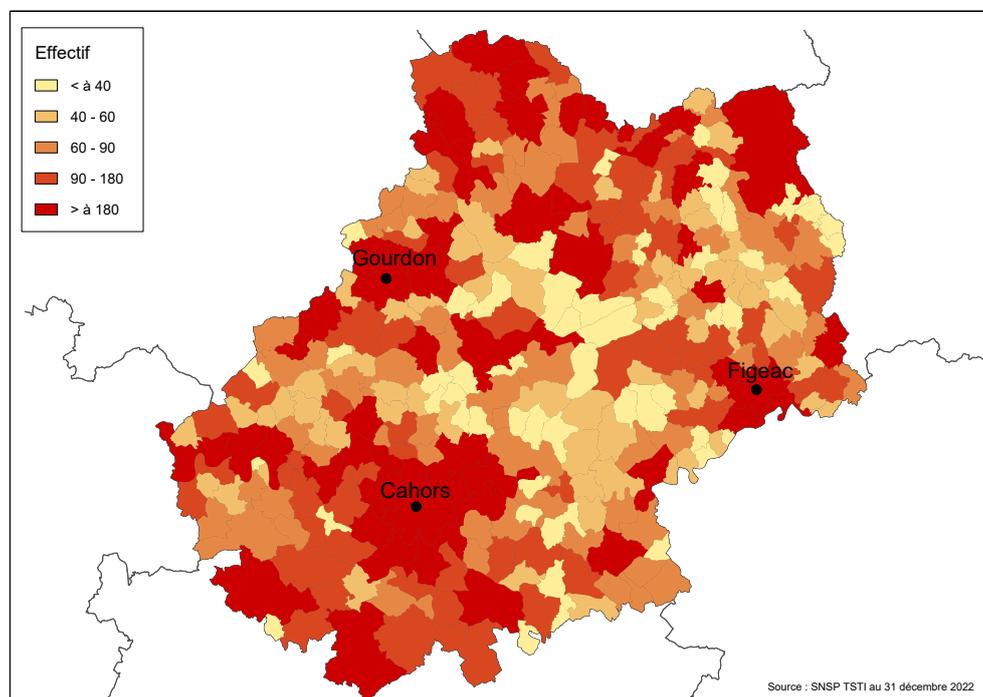
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



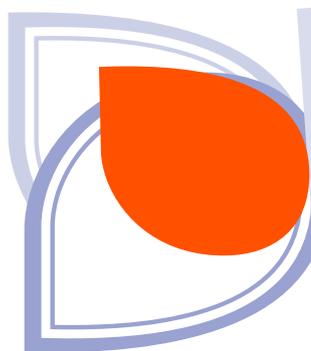
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cahors			
Nombre total de retraités	2 083	3 036	5 119
Retraités percevant un droit direct seul	1 998	2 204	4 202
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	117	126
Retraités percevant les deux à la fois	76	715	791
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	7,4%	7,2%
Figeac			
Nombre total de retraités	1 055	1 553	2 608
Retraités percevant un droit direct seul	1 008	1 084	2 092
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	50	53
Retraités percevant les deux à la fois	44	419	463
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	4,1%	4,0%
Gourdon			
Nombre total de retraités	614	800	1 414
Retraités percevant un droit direct seul	586	581	1 167
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	38	39
Retraités percevant les deux à la fois	27	181	208
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	4,1%	3,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnaf.fr et Twitter.

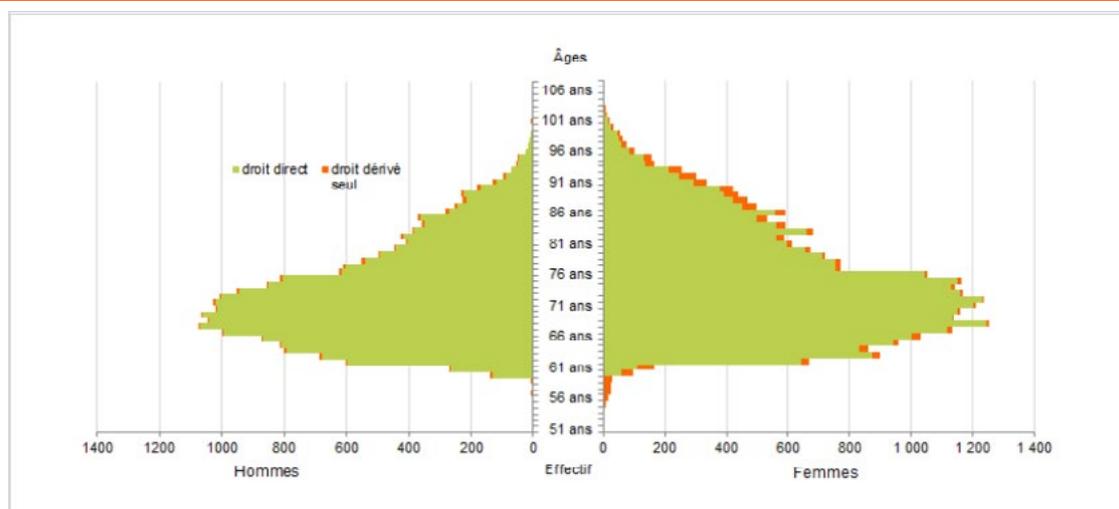


Retraités résidant dans le département

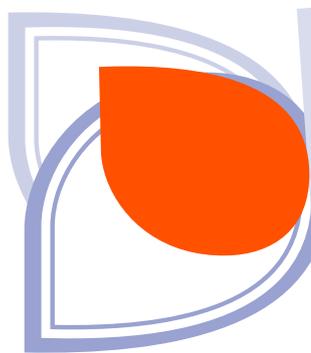
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 202	1 808	3 010
Droits directs (retraites personnelles)	1 071	1 293	2 364
Droits dérivés (retraites de réversion)	131	515	646
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	88	130	218
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	307	122	429
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,2 ans	63,1 ans
Droits dérivés	76,4 ans	73,9 ans	74,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	20 356	26 375	46 731
Retraités percevant un droit direct seul	19 365	19 745	39 110
Retraités percevant un droit dérivé seul	240	1 091	1 331
Retraités percevant les deux à la fois	751	5 539	6 290
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,6%	4,6%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 572	1 883	6 455
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,5 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	784 €	628 €	696 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	28,5%	52,8%	42,0%

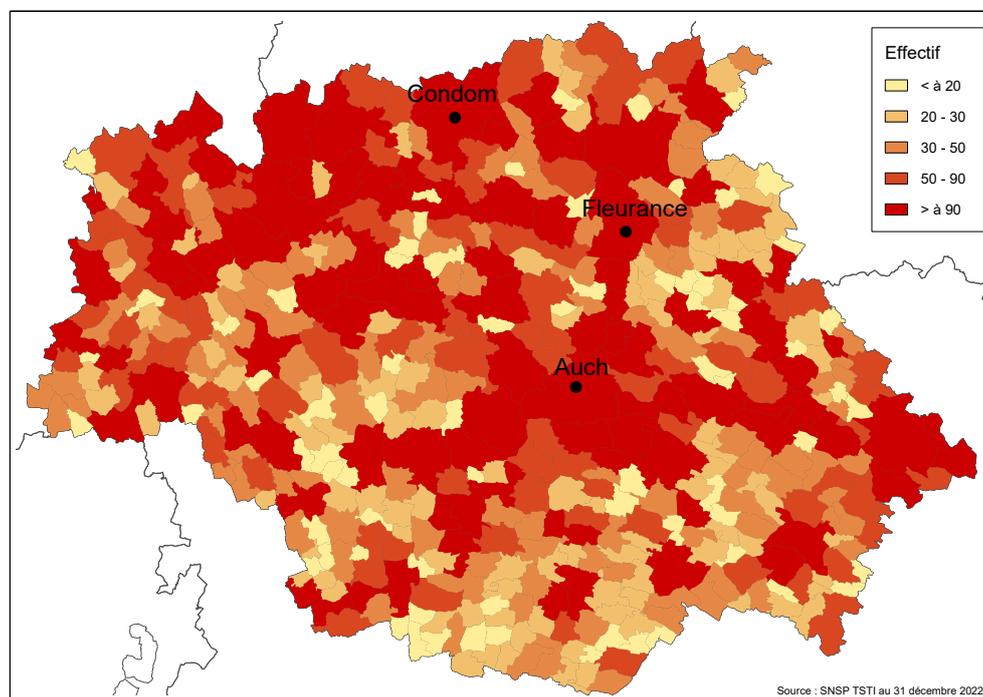
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune

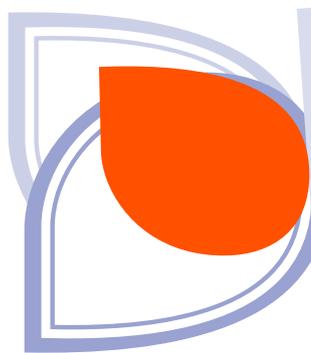


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Auch			
Nombre total de retraités	2 222	3 195	5 417
Retraités percevant un droit direct seul	2 126	2 420	4 546
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	108	122
Retraités percevant les deux à la fois	82	667	749
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	7,9%	7,2%
Condom			
Nombre total de retraités	810	1 083	1 893
Retraités percevant un droit direct seul	776	762	1 538
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	41	46
Retraités percevant les deux à la fois	29	280	309
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	6,3%	5,8%
Fleurance			
Nombre total de retraités	791	1 102	1 893
Retraités percevant un droit direct seul	743	711	1 454
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	60	65
Retraités percevant les deux à la fois	43	331	374
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,3%	6,4%	5,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

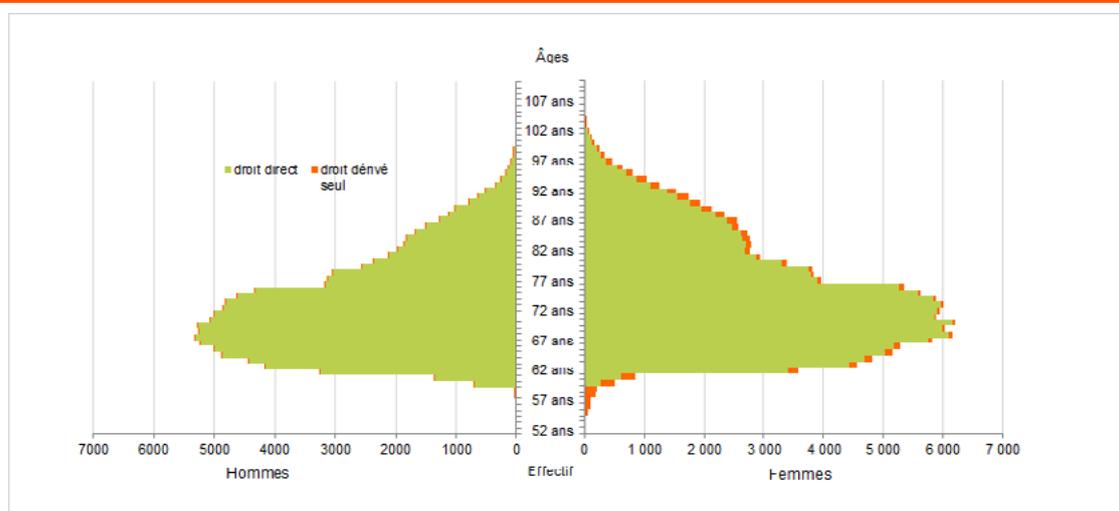


Retraités résidant dans le département

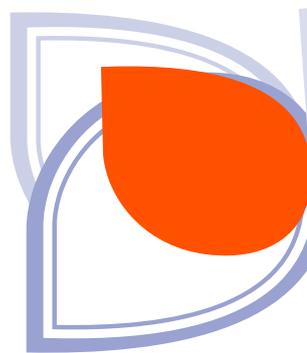
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 060	10 059	17 119
Droits directs (retraites personnelles)	6 643	7 404	14 047
Droits dérivés (retraites de réversion)	417	2 655	3 072
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	631	764	1 395
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 557	545	2 102
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	76,7 ans	74,4 ans	74,7 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	105 303	133 327	238 630
Retraités percevant un droit direct seul	102 203	100 052	202 255
Retraités percevant un droit dérivé seul	351	4 957	5 308
Retraités percevant les deux à la fois	2 749	28 318	31 067
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,6%	4,7%	4,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	20 097	8 352	28 449
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,3 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	941 €	731 €	824 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,5%	43,4%	32,7%

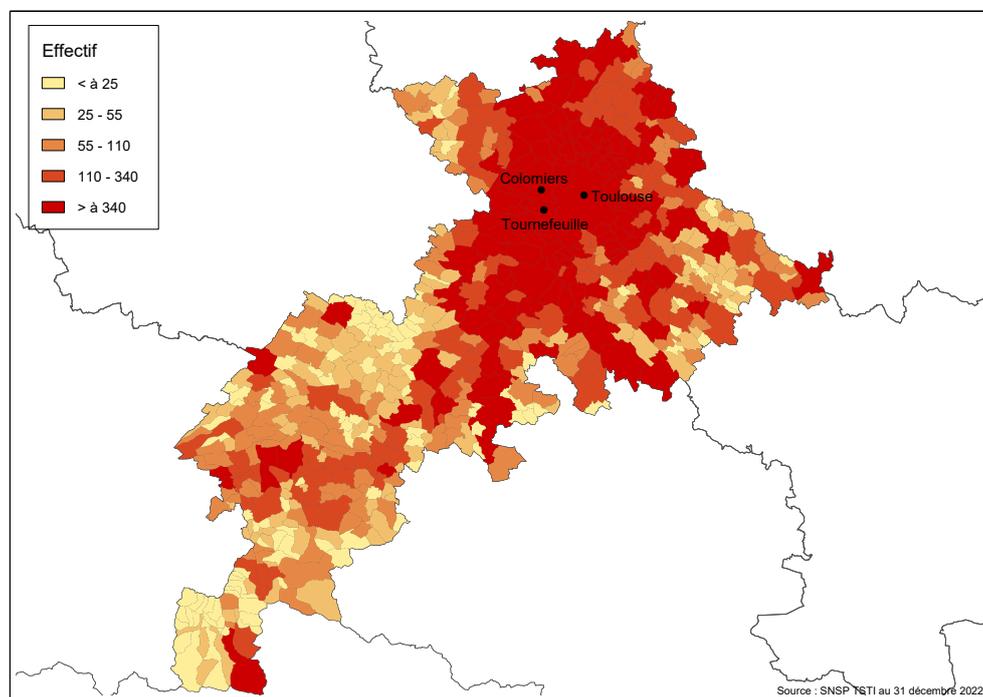
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



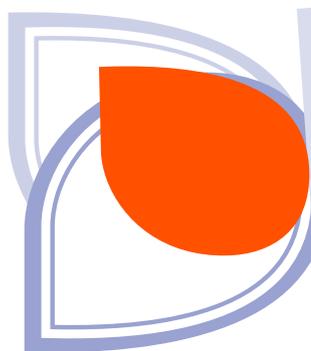
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Toulouse			
Nombre total de retraités	25 217	36 128	61 345
Retraités percevant un droit direct seul	24 558	27 301	51 859
Retraités percevant un droit dérivé seul	58	1 389	1 447
Retraités percevant les deux à la fois	601	7 438	8 039
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,8%	8,1%	9,2%
Colomiers			
Nombre total de retraités	2 818	3 709	6 527
Retraités percevant un droit direct seul	2 746	2 710	5 456
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	144	148
Retraités percevant les deux à la fois	68	855	923
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,3%	5,7%	5,1%
Tournefeuille			
Nombre total de retraités	2 355	2 963	5 318
Retraités percevant un droit direct seul	2 306	2 346	4 652
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	87	90
Retraités percevant les deux à la fois	46	530	576
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,4%	2,9%	2,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général
y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique
"Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

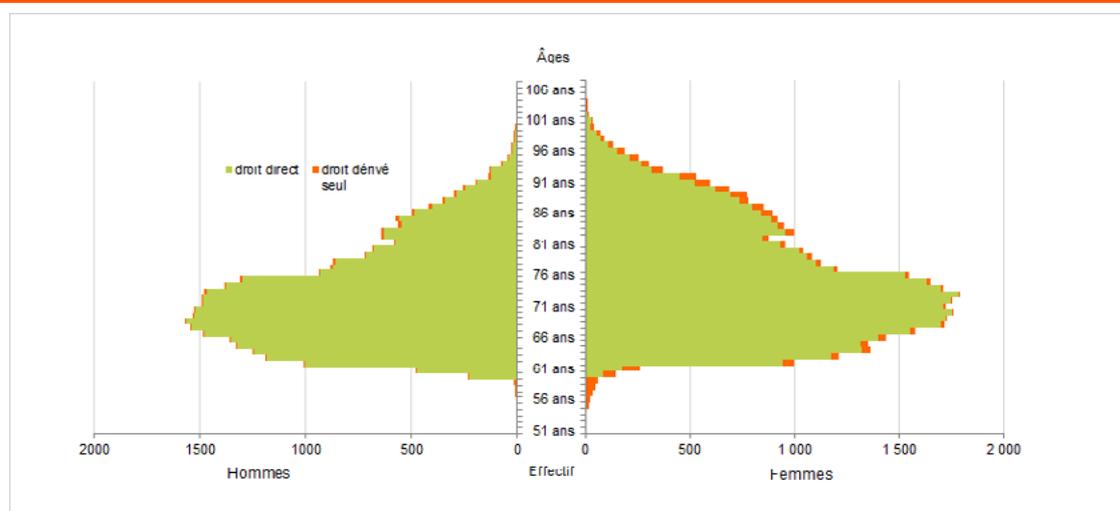


Retraités résidant dans le département

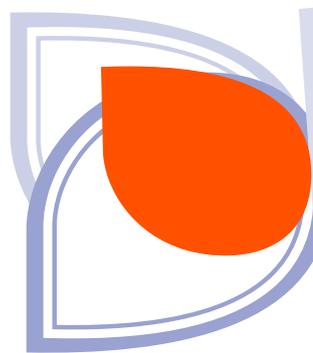
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 751	2 631	4 382
Droits directs (retraites personnelles)	1 569	1 778	3 347
Droits dérivés (retraites de réversion)	182	853	1 035
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	102	135	237
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	515	157	672
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,3 ans	62,9 ans
Droits dérivés	78,2 ans	75,0 ans	75,5 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	31 355	39 663	71 018
Retraités percevant un droit direct seul	29 789	29 106	58 895
Retraités percevant un droit dérivé seul	320	1 618	1 938
Retraités percevant les deux à la fois	1 246	8 939	10 185
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,9%	3,4%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 713	2 616	10 329
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,9 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	844 €	661 €	742 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,1%	53,2%	41,0%

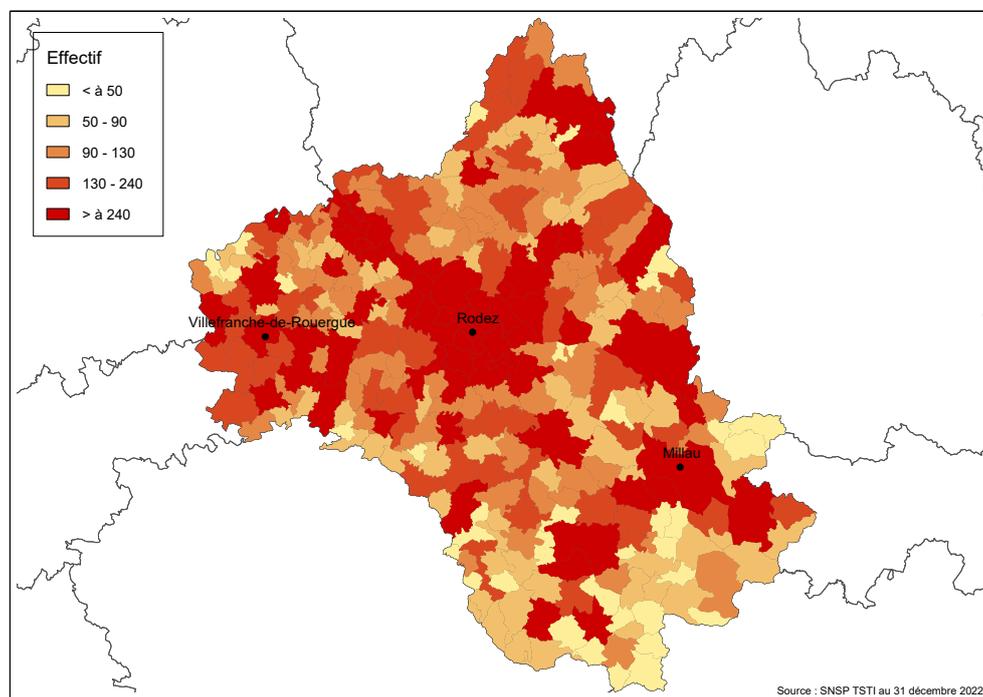
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



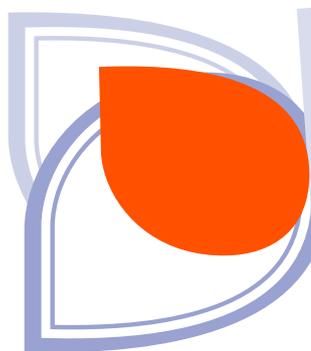
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Millau			
Nombre total de retraités	2 492	3 493	5 985
Retraités percevant un droit direct seul	2 360	2 487	4 847
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	92	104
Retraités percevant les deux à la fois	120	914	1 034
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,3%	4,2%	4,2%
Rodez			
Nombre total de retraités	2 179	3 178	5 357
Retraités percevant un droit direct seul	2 101	2 335	4 436
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	116	124
Retraités percevant les deux à la fois	70	727	797
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	5,5%	5,5%
Villefranche-de-Rouergue			
Nombre total de retraités	1 436	1 928	3 364
Retraités percevant un droit direct seul	1 373	1 339	2 712
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	78	81
Retraités percevant les deux à la fois	60	511	571
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,1%	4,4%	4,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

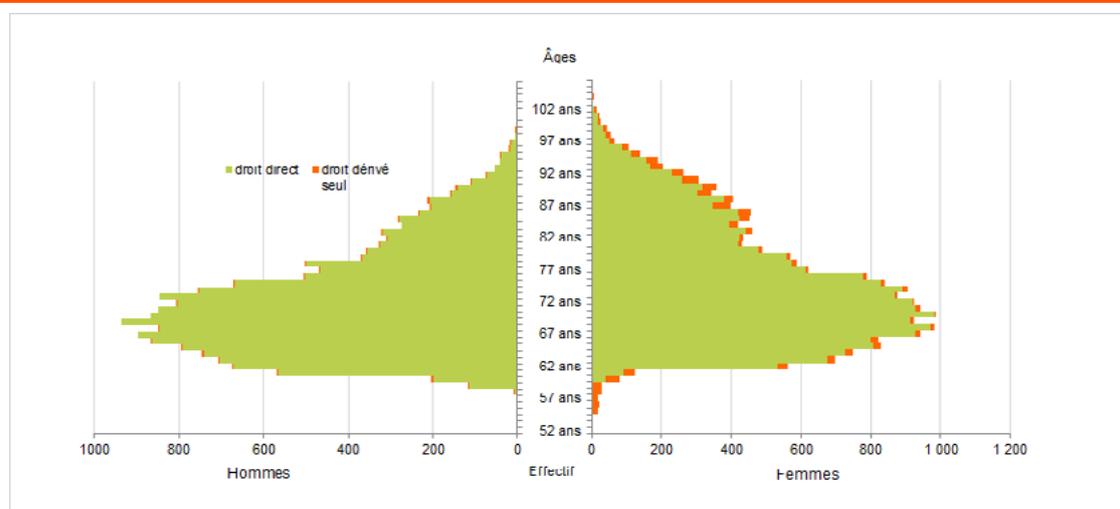


Retraités résidant dans le département

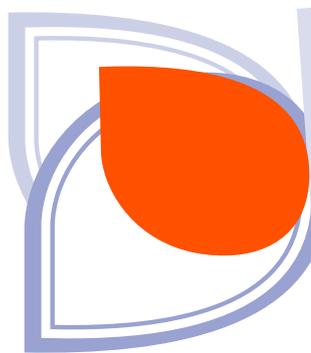
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 083	1 587	2 670
Droits directs (retraites personnelles)	1 010	1 086	2 096
Droits dérivés (retraites de réversion)	73	501	574
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	89	110	199
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	255	78	333
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	76,6 ans	74,5 ans	74,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	17 210	20 944	38 154
Retraités percevant un droit direct seul	16 458	14 796	31 254
Retraités percevant un droit dérivé seul	88	989	1 077
Retraités percevant les deux à la fois	664	5 159	5 823
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,7%	5,2%	5,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 774	1 180	4 954
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,5 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	837 €	674 €	747 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,9%	53,2%	39,7%

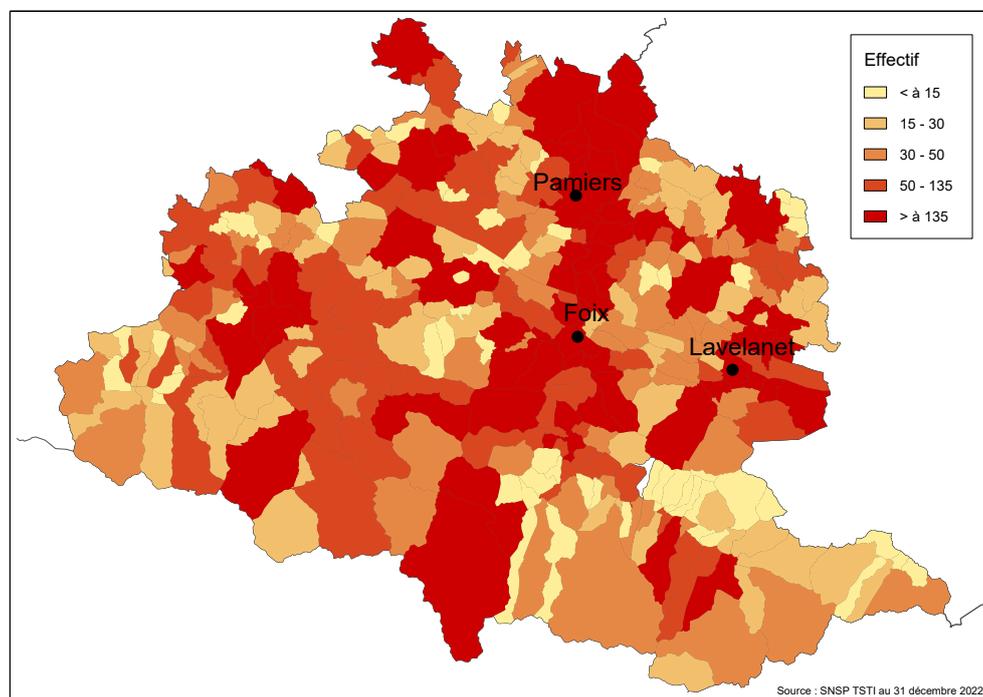
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Pamiers			
Nombre total de retraités	1 339	1 881	3 220
Retraités percevant un droit direct seul	1 286	1 275	2 561
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	106	109
Retraités percevant les deux à la fois	50	500	550
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,6%	8,6%	8,2%
Foix			
Nombre total de retraités	961	1 355	2 316
Retraités percevant un droit direct seul	917	999	1 916
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	42	48
Retraités percevant les deux à la fois	38	314	352
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	6,9%	6,9%
Lavelanet			
Nombre total de retraités	872	1 138	2 010
Retraités percevant un droit direct seul	815	705	1 520
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	51	52
Retraités percevant les deux à la fois	56	382	438
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	6,9%	6,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.